

La villa Adler

Construite entre 1910 et 1912 par l'architecte strasbourgeois Eugène Haug, la villa sise 31 avenue de la Paix, qui abrite aujourd'hui le tribunal administratif de Strasbourg, était destinée originellement à accueillir la famille d'un industriel appartenant à la bourgeoisie juive venue de l'Allemagne rhénane : Otto Adler.

En 1878, son père, Isaac Adler, et Ferdinand Oppenheimer, le beau-frère de ce dernier, ont fondé ce qui deviendra une des plus grandes tanneries d'Europe à l'époque, avec plus de 1 135 ouvriers en 1908.

D'inspiration progressiste, les familles Adler et Oppenheimer ont œuvré au bien-être des ouvriers de leur usine située à Lingolsheim : maisons ouvrières à loyer modéré, salle des fêtes avec installations sanitaires (bains et douches), école maternelle, ou encore coopérative avec produits alimentaires à bas prix.

Ils étaient également de grands donateurs au profit entre autres de la synagogue de Strasbourg, de l'église catholique de Lingolsheim et de l'orphelinat israélite d'Haguenau.

Otto Adler et son épouse n'auront vraisemblablement partagé avec leurs deux enfants cette vaste maison de 900 mètres carré que pendant une courte période, avant d'être expulsés en raison de leur nationalité allemande en 1920 par les autorités françaises, malgré les protestations des élus et de la population locale.

A partir de 1923, une compagnie d'assurance, « Comptoir d'assurances alsacien et lorrain » a racheté le domaine et en a fait son siège administratif, mettant ainsi à profit les nombreux espaces de représentation intérieurs. Par la suite, la villa a été vendue à la Région Alsace en 1984.

Cette même année, le tribunal administratif de Strasbourg s'installe dans la « villa Adler », sur l'un des axes majeurs de la Neustadt de Strasbourg, classée récemment au patrimoine mondial de l'Unesco.

Ouverte au public lorsque le tribunal tient séance, la salle d'audience occupe l'ancien séjour et salle à manger de la famille Adler et laisse découvrir un plafond en staff très ouvragé. Un monumental escalier intérieur relie le rez-de-chaussée aux étages supérieurs.

Sources :

- Revue d'Alsace, N°136, pages 180 à 190, 2010.
- Rapport de stage « La Neustadt de Strasbourg, valorisation et médiation », par Rémi Kick, Université de Strasbourg, faculté des sciences historiques (2014-2015).

- « Strasbourg : La construction moderne illustrée », de Eugène Haug (1932).